

18/10/17

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS AUX CONCOURS D'ENTREE 2018 EN ECOLES D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

(liste non exhaustive)

I. FRANCHE-COMTE

IRTS

1 rue Alfred de Vigny
BP 2107
25051 BESANCON cedex
Tél : 03.81.41.61.00
www.irts-fc.fr

Réunion d'infos collective : mardi 21/11/17
à la MIFE de BELFORT de 14h à 16h
inscription obligatoire sur www.irts-fc.fr

Pour les candidats de Terminale ou concernés par la procédure APB

- > **Inscription sur APB du 20/03/18 au 02/04/18** (sous réserve du calendrier APB)

Concours pour les inscrits sur APB, écrit : 23/04/18 (commun avec AS), oral : 03/05/18.

Frais de concours: écrit : 112 €, 140 € pour 2 filières.

Oral : 115 €

Inscription sur www.admission-postbac.fr

Pour les autres candidats :

- > **Date limite d'inscription : 10/01/18**

Ouverture des inscriptions le 20/11/2017

Ecrit commun avec AS, ES, EJE : 12/02/18, Oral : 26/05/18

Frais de concours : écrit : 112 €, 140 € pour 2 filières, 160 pour 3, 180 € pour 4.

Oral : 115 €

Inscription uniquement sur www.irts-fc.fr

II. ALSACE

ESTES

3 rue Sédillot

BP 44

67065 STRASBOURG

Tél : 03.88.21.19.90

www.estes.fr

- **Pas de date connue à ce jour**
A titre indicatif, en 2017 : Date limite d'inscription : 28/04/17

Ouverture des inscriptions le 14/11/2016

Écrit : 10/05/17, Oral : du 29/05 au 09/06/17

Frais de concours : écrit : Oral :

Dossier à télécharger sur le site à tout moment.

III. LORRAINE

IRTS de LORRAINE :

Site de METZ

41 avenue de la liberté

Le Ban Saint Martin

CS 50029

57063 METZ cedex 2

Tél : 03.83.31.68.25

Journées Portes Ouvertes : samedi 02/12/17 à Metz

- **Date limite d'inscription : 06/04/18**

Ouverture des inscriptions le 18/09/17

Écrit : 09/05/18, oral à partir de mai 2018

Frais de concours : écrit : 90 €, oral : 135 €

Inscription uniquement sur www.irts-lorraine.fr

A noter que la formation d'ETS se déroule uniquement sur le site de Metz

II. BOURGOGNE

IRTESS de Bourgogne
2 rue du Professeur Marion
21000 DIJON
Tél: 03.80.72.64.50
www.irtess.fr

➤ **Date limite d'inscription : 01/12/17**

Ouverture des inscriptions le 13/10/17
Ecrit commun avec AS, ES, EJE : 27/01/18, Oral : avril 2018
Frais : écrit : 115 € pour 1 concours, 130€ pour 2, 150 € pour 3 et 175 € pour 4, oral : 115 €
Inscription uniquement sur www.irtess.fr

IV. Dispositif d'admissibilité commune nationale UNAFORIS

Parmi les 76 établissements adhérents de l'UNAFORIS dispensant les formations ASS, ES, EJE et /ou ETS, 36 participent au dispositif d'admissibilité commune.

Cela signifie que tout candidat admissible dans l'un de ces établissements peut accéder aux épreuves orales d'admission dans tous les établissements adhérents à UNAFORIS pour les filières désignées (les établissements peuvent choisir les filières pour lesquelles ils participent au dispositif).

Les IRTS de Franche-Comté et de Lorraine sont concernés pour les formations d'EJE, AS, ES et uniquement **l'IRTS de Franche-Comté pour la filière ETS.**

Dans l'Est, font également partie de ce réseau : l'ISSM de Mulhouse et l'ESTES de Strasbourg uniquement pour les filières AS et ES et le CFEJE de Mulhouse pour EJE.

A noter cependant que les candidats inscrits par la procédure APB (admission post-bac) et admis à l'écrit à l'IRTS de Franche-Comté ne pourront pas faire valoir cette admissibilité pour accéder à l'épreuve d'admission dans les autres établissements.

En effet, l'épreuve écrite a lieu le 23/04/18 soit après la date de clôture aux oraux UNAFORIS (23/03/18).

Pour profiter du dispositif, il faudrait dans ce cas avoir réussi l'écrit dans un autre établissement hors procédure APB.

➤ **Date limite d'inscription pour l'oral : 23/03/18**

ouverture des inscriptions : 26/02/18

Toutes les informations et liste des établissements adhérents au dispositif sur :

www.unaforis.eu